Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20260307-2026_03_07_13-DE

PLOUBAZLANEC

MAIRIE de PLOUBAZLANEC – 22620
Tel : 02-96-55-80-36 e.mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 7 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le Samedi 7 Mars à 9 h 30, en application des articles L 2121-7 et L 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Ploubazlanec, sous la présidence de Monsieur Richard VIBERT, Maire. Convocations en date du 27 Février 2026.

ETAIENT PRESENTS : R. VIBERT, J. MONBEL, A. KERAMBRUN LE TALLEC, H. ILLIEN, C. MORIN, J.F. RIOU, G. LE BARS, N. MARREC, S. COMBELAS, J.P. LEC'HVIEN, C. GOUPIL, S. MASSE, F. ATTARD, Y. SAVARY, M. BREZELLEC, C. LOUSTAU-CAZALET, J. BALCOU, G. CONAN

ETAIENT REPRESENTÉES : S. GUEGAN par J. MONBEL, P. CLEC'H par A. KERAMBRUN LE TALLEC, C. MENGUY PAR C. LOUSTAU-CAZALET

ETAIENT ABSENTS : E. LOMBART, T. PESQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : A. KERAMBRUN LE TALLEC

PERSONNEL ADMINISTRATIF et TECHNIQUE : C. HERNOT, L. BEDFERT et B. MASSE

DELIBERATION 2026-03-07 - DOSSIER N° 13

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 SUR LES BUDGETS 2026

Présentation : N. MARREC

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **DECIDE l'affectation des résultats des Budgets « COMMUNE », « PARKINGS de L'ARCOUEST », « MOUILLAGES de LAUNAY et LOGUIVY» et « LOCAL PROFESSIONNEL 3 RUE GENERAL DE GAULLE » ainsi qu'il suit :**

BUDGET « COMMUNE »

	Excédent de Fonctionnement fin 2025	1 123 813.96
BP 2026		
	Soit	
R/I 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 123 813.96
R/I 001	Excédent d'investissement reporté	260 649.53

BUDGET « PARKINGS de L'ARCOUEST »

	Excédent d'exploitation fin 2025	164 217.51
BP 2026		
	Soit	
R/I 1068	Excédent d'exploitation capitalisé	0
R/F 002	Excédent de fonctionnement reporté	164 217.51
R/I 001	Excédent d'investissement reporté	232 179.93

BUDGET « MOUILLAGES DE LAUNAY ET LOGUIVY »

	Déficit d'exploitation fin 2025	- 3 038.52
BP 2026		
	Soit	
D/F 002	Déficit de fonctionnement reporté	3 038.52
R/I 001	Excédent d'investissement reporté	27 609.91

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212202105-20260307-2026_03_07_13-DE

BUDGET « LOCAL PROFESSIONNEL 3 RUE GENERAL DE GAULLE »

	Excédent d'exploitation fin 2025	6 145.29
BP 2026		
	Soit	
R/F 002	Excédent de fonctionnement reporté	6 145.29
R/I 001	Excédent d'investissement reporté	8 745.11

Unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Richard VIBERT
MAIRE de PLOUBAZLANEC